

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE OCDE- MENA
INTERVENTION DU
SECRETARE D'ÉTAT POUR LE MILIEU RURAL ET L'EAU
MARRAKECH, le 22 novembre 2009

GOVERNANCE EFFICACE POUR ASSURER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENABLE ET PARTICIPATIVE. LE CAS DE L'ESPAGNE

UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Le processus de Barcelone s'est engagé dès 1995 et l'Espagne a joué un rôle décisif dans son impulsion. À l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la déclaration de Barcelone, les Chefs d'État ou de gouvernement ont approuvé le programme de travail pour la période 2005-2010. En 2008, ce processus a été renforcé et élargi par la déclaration de Paris, désormais sous le nom d'Union pour la Méditerranée.

L'Espagne participe activement à la stratégie de l'eau en Méditerranée, d'après les directrices de la déclaration de la Conférence ministérielle sur l'eau tenue en Jordanie en décembre 2008. Cette stratégie envisage l'obtention d'un équilibre entre la demande et l'offre, ainsi que la préservation de la qualité de la ressource, tout en promouvant des projets concrets bénéficiant directement les citoyens.

Il est nécessaire également d'encourager la coordination et les synergies de la nouvelle stratégie avec d'autres initiatives déjà existantes en matière d'eau et de coopération régionale en Méditerranée, telles que la Stratégie méditerranéenne de développement durable ou la composante méditerranéenne de l'initiative de l'eau de l'Union européenne.

La Conférence ministérielle des pays de la Méditerranée sur l'eau, au cours de laquelle sera approuvée la stratégie de l'eau en Méditerranée aura lieu les 12 et 14 avril de l'année prochaine, en coïncidant avec la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.

Outre la coopération dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, l'Espagne a une large expérience dans la coopération pour le développement avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, avec lesquels elle entretient des rapports privilégiés en raison de leur proximité géographique et de leur histoire commune. Cette coopération a été considérablement renforcée au cours des vingt dernières années, aussi bien dans le domaine du financement que dans la diversification des instruments de coopération. L'aide officielle nette totale au développement destinée à la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord

(MENA) a été multipliée par 2,6 entre l'année 2004 et l'année 2008, en passant de 202,8 M€ en 2004 à 543,7 M€ en 2008.

L'objectif de la coopération espagnole est de contribuer dans ces pays au renforcement institutionnel, à la bonne gouvernance, au développement économique durable, au développement social et à la défense des droits de la personne, de la situation des femmes et des jeunes. Je souhaiterais mettre en relief l'importance de l'aide destinée aux jeunes, notamment dans le milieu rural, pour le futur des pays qui sont ici représentés.

L'échange à tous les niveaux est essentiel. D'une part, l'échange commercial, en créant, dans la mesure du possible, un espace de libre échange. Dans ce sens, des progrès ont été faits dans l'accord de l'UE avec le Royaume de Maroc, ou l'Accord de Partenariat entre l'UE et l'Egypte, récemment signé. Il ne s'agit pas seulement de libéraliser l'échange de marchandises, mais aussi de mettre en place les conditions nécessaires pour faciliter les échanges, avec des initiatives telles que celles développées par la Coopération espagnole au sein de plusieurs projets concernant la santé des animaux dans le pays du Maghreb et de l'Egypte.

D'autre part, l'échange des connaissances: des initiatives comme l'OCDE-MENA qui nous réunit aujourd'hui à Marrakech, des programmes internationaux auxquels l'Espagne participe en jouant un rôle important comme le Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), ou le Programme Azahar de l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Développement en sont la preuve.

En plus, dans le contexte actuel de crise économique, nous sommes convaincus que toutes ces initiatives pourront contribuer à pallier les effets de la crise et à créer des conditions de travail et de qualité de vie satisfaisantes pour tous les citoyens.

L'Espagne souhaite ainsi de continuer à collaborer avec les institutions de la région méditerranéenne, en créant et en renforçant des programmes de formation, des know-how et de transfert technologique, et en encourageant des projets de développement des infrastructures par le biais de conventions internationales, en tirant profit de notre expérience dans cette région.

Je voudrais maintenant présenter un bref aperçu sur la politique de l'eau en Espagne, qui répond à un ensemble de contraintes communes, partagées pour la plupart avec les autres pays du bassin méditerranéen.

POLITIQUE DE L'EAU EN ESPAGNE

Les faibles précipitations, une évapotranspiration élevée, la grande variabilité spatiale et temporelle des précipitations, la distribution inégale des ressources hydriques, les sécheresses récurrentes, ainsi que le changement climatique font que la satisfaction des besoins hydriques de tous les usages de l'eau représente un grand défi pour l'Espagne.

Les ressources hydriques disponibles sont environ 45.000 hm³/an, et la demande totale d'eau pour les usages consommatifs s'élève à 31.000 hm³/an

environ, 70% de la ressource disponible (près de 70% du total de la consommation d'eau correspond à l'agriculture irrigable).

Les politiques de gestion de l'eau favorisent les prestations, la flexibilité des systèmes de gestion, la recherche de sources alternatives et l'usage rationnel de l'eau, en limitant la surexploitation des ressources et les pertes lors de la distribution.

Le Ministère de l'environnement, du milieu rural et marin de l'Espagne met en place un modèle de gestion fondé sur la garantie de la disponibilité et la qualité de l'eau pour tous les usages. L'unité de planification est le bassin hydrographique (avec des confédérations hydrographiques centenaires). La recherche scientifique et technique, la valorisation des eaux régénérées, le dessalement et la modernisation des terrains irrigués (depuis 2006, l'irrigation contrôlée et technicisée a dépassé l'irrigation de surface).

Parmi les mesures concrètes adoptées, je voudrais souligner les suivantes:

Le Plan national de qualité des eaux, avec un budget de 19.000 millions d'euros pour aboutir en 2015 au bon état écologique des masses d'eau conformément à la Directive cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

Le Plan national de réutilisation des eaux qui vise à faire que l'utilisation durable des eaux régénérées soit une option viable concernant l'environnement, la sécurité, la santé, l'économie et la technologie disponible. Ce Plan comprend deux phases : la première phase aborde les travaux dérivés de l'obligation d'obtenir un bon état des eaux, en donnant priorité aux actions impliquant une amélioration environnementale (maintien des débits environnementaux, récupération des aquifères ou protection des écosystèmes importants sous la perspective de l'environnement). Dans la seconde phase seront encouragées les actions qui impliquent une utilisation accrue des eaux régénérées pour arroser les parcs et les jardins et pour le nettoyage des rues, ainsi que pour des usages industriels et agricoles divers.

Quant à l'encouragement de l'utilisation de ressources non conventionnelles, j'aimerais mettre en relief le Programme de dessalement. L'Espagne, avec ses 8.000 kilomètres de côtes est le premier pays méditerranéen et le quatrième au monde par son nombre d'usines de dessalement, avec un investissement prévu supérieur aux 2.000 millions d'euros, destinés à générer plus de 868 hm³/an d'eau en 2011, qui assureront l'approvisionnement d'environ 10 millions de personnes et renforceront la garantie de l'approvisionnement de près de 250.000 hectares de terres irriguées.

La stratégie nationale de durabilité des terres irriguées à l'horizon 2014, avec un investissement public du Ministère de 1.200 millions d'euros, auxquels il faudra ajouter l'investissement privé et dont les objectifs sont l'économie de l'eau, le transfert technologique, les performances énergétiques, l'amélioration des revenus agraires, la création de postes de travail additionnels et, en général, l'encouragement de la durabilité de l'irrigation espagnole.

Le tout, relié à la mise en œuvre de politiques éducatives efficaces qui expliquent aux citoyens la faiblesse de la ressource et encouragent l'utilisation rationnelle de l'eau.

La gestion de l'eau est une priorité nationale, en assurant sa promotion au moyen des instruments et des outils disponibles et en coordonnant sa planification, son suivi et son évaluation au sein des différentes politiques sectorielles, notamment agricoles, énergétiques, touristiques et environnementales.

D'après ce qui a été exposé plus haut, et profitant du rapport existant entre la politique de l'eau et la politique du développement durable, je voudrais expliquer maintenant l'articulation de cette dernière politique dans le domaine national.

LOI 45/2007 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MILIEU RURAL

La population rurale en Espagne, recensée comme la population résidente dans les communes ayant moins de 10.000 habitants, a passé lors des dernières 40 années de 57 à 23% de la population totale. Ces communes représentent plus de 80% de la surface totale du pays.

La Loi 45/2007 pour le développement durable du milieu rural, établit les bases d'une politique rurale d'État, adaptée aux conditions économiques, sociales et environnementales particulières du milieu rural espagnol et permet de compléter l'application des instruments des politiques européennes et des politiques sectorielles conventionnelles, afin de veiller à un développement durable sur le milieu rural.

L'application de cette Loi met en œuvre une approche intégrée, qui implique 12 ministères, et permet de doter les zones rurales des services nécessaires pour égaler les conditions de vie de ces zones et celles de centres urbains. Son application couvre 182 territoires sur 345.000km², avec 124 mesures différentes, dans des zones rurales délimitées et qualifiées au préalable. Une attention particulière sera portée aux « zones rurales à revitaliser » et à celles intégrées dans le Réseau Natura 2000.

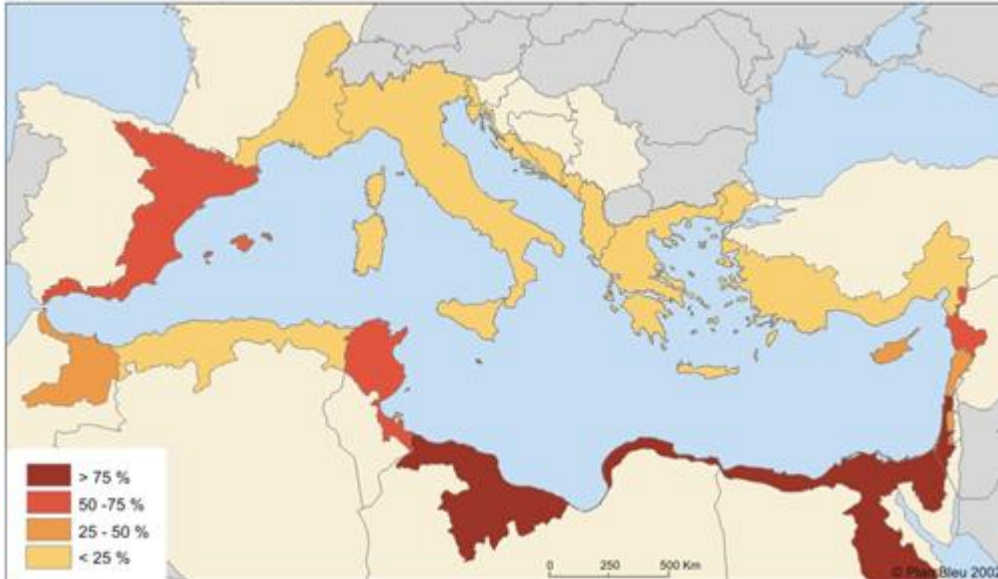
Nous comptons sur la participation réelle et effective des corporations locales, de la population et des agents économiques, sociaux et environnementaux de chaque zone rurale, afin d'agir dans la création et le maintien de l'emploi et la diversification économique, le développement des infrastructures, les équipements et les services de base, l'encouragement de l'utilisation efficace de l'eau et des énergies renouvelables, l'éducation et la culture, la protection sociale ou la santé. Les jeunes et les femmes méritent une attention prioritaire au sein de la loi, ainsi que les personnes âgées et les personnes handicapées.

Finalement, je souhaiterais remercier l'organisation pour la possibilité offerte dans ce forum d'échanger des expériences visant l'amélioration de la gouvernabilité, tellement nécessaire en temps de crise, et de renouveler le

souhait de l'Espagne pour que son expérience puisse être appliquée à d'autres pays.

ANNEXE I. TAUX D'EXPLOITATION DES BASSINS

Exploitation indices per basin, 2000



Pourcentages d'exploitation des bassins en 2000.

Exploitation indices per basin, 2025



Pourcentages d'exploitation des bassins en 2025.